



Le guide du Lauréat



Un espace dynamique dédié aux lauréats

Comment gérer mon inscription sur liste d'aptitude ?

(renouvellement d'inscription, congé maternité, congé parental, recrutement en CDD par une collectivité...)

Comment les collectivités recrutent-elles ?

Comment optimiser ma démarche de recherche d'emploi ?

Que peut m'apporter la bourse de l'emploi du CDG06 ?

Réaliser des missions temporaires pour appréhender l'environnement territorial ?



Site internet : <http://www.cdg06.fr>
rubrique Je cherche un emploi
"Vous êtes lauréat d'un concours"

La Bourse de l'emploi du CDG 06 :
<https://www.emploi-territorial.fr>

Élargissez votre zone de recherche d'emploi !
Emploi Territorial publie les offres d'emploi au niveau national



Service Emploi

Tél. : 04 92 27 34 58 – Mail : emploi@cdg06.fr



Un accompagnement du service Emploi

- Une notice explicative sur la **réglementation** relative à la gestion de votre inscription, les conditions de suspension du décompte d'inscription, que faire si vous êtes recruté...
- Des **modèles de courriers** pour gérer votre inscription en fonction de votre situation
- Des **pistes** et des **conseils** pour accéder aux **offres d'emploi** des collectivités: sites spécialisés, sites collectivités, presse écrite, revues spécialisées, candidatures spontanées
- Des conseils pour **rédiger CV**, **lettre de motivation** et **préparer votre entretien** avec efficacité
- Un **espace emploi** proposant un portail intégré et personnalisé pour les employeurs publics territoriaux et les candidats
- Consultez régulièrement les **offres publiées** et postulez à celles qui correspondent à votre profil
- Inscrivez-vous à la bourse de l'emploi: vous pouvez définir jusqu'à 3 postes recherchés et joindre **votre CV** qui deviendra **accessible pour les collectivités**
- Un **accompagnement** via la notice d'utilisation de la bourse de l'emploi téléchargeable et sur demande auprès des **conseillers emploi**
- Le service remplacement :
 - Un moyen de **vous faire connaître** et de montrer votre valeur professionnelle
 - **Enrichir votre parcours professionnel** avec une première expérience significative en collectivité
 - Ce qui peut permettre d'aboutir à une éventuelle nomination par l'autorité territoriale



Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Alpes-Maritimes
33 avenue Henri Lantelme – Espace 3000 – CS 70 169 – 06705 Saint-Laurent-du-Var CEDEX
Tél. : 04 92 27 34 34 – Internet: <http://www.cdg06.fr>

Établissement public administratif créé par la loi du 26.01.84 et le décret du 26.06.85